

23.11.2017 - 09:30 Uhr

## La pression augmente sur les travailleurs et travailleuses

Bern (ots) -

Le « Baromètre Conditions de travail » est un projet de coopération entre la Haute école spécialisée bernoise et Travail.Suisse, l'organisation faitière indépendante des travailleurs et travailleuses. Il paraît chaque année. Les résultats représentatifs illustrent la qualité des conditions de travail en Suisse et leurs modifications. L'édition 2017 montre de fortes charges de nature psychosociale, un développement lacunaire de la formation continue et l'influence de la numérisation sur la sécurité des emplois.

La pression est forte sur les travailleurs et travailleuses et les charges d'ordre psychosocial, comme le stress et l'épuisement émotionnel, se renforcent. En même temps, les travailleurs et travailleuses perdent la maîtrise de leur temps libre ce qui rend plus difficile de concilier travail et vie privée. A cela s'ajoutent des investissements lacunaires des employeurs pour leurs employé-e-s - en particulier dans les entretiens d'évaluation ou dans la formation continue. Une nouvelle crainte apparaît : celle de perdre son poste de travail en raison de la numérisation.

La pression sur les travailleurs et travailleuses augmente continuellement

Les résultats du baromètre 2017 montrent que les travailleurs et travailleuses sont soumis à des charges psychosociales toujours plus lourdes. « 41 pourcent des personnes sondées se sentent souvent ou très souvent stressés par leur travail, c'est clairement trop » indique Gabriel Fischer, responsable du dossier de politique économique à Travail.Suisse. « Le stress et l'épuisement émotionnel sont aujourd'hui pour beaucoup une réalité quotidienne au travail - il ne doit plus en être ainsi. » Les résultats de l'étude montrent aussi que les travailleurs et travailleuses ont perdu fortement en influence pour l'aménagement de leurs horaires de travail : entre 2015 et 2017, le pourcentage a passé de 38 à 47.8 pourcent. « Cela nuit à la conciliation entre la vie professionnelle et privée », note Fischer. Ce résultat gagne en signification parce que la loi sur le travail est mise à mal depuis longtemps par les employeurs. Ils demandent la suppression de l'enregistrement du temps de travail, encore plus de flexibilité et une plus longue durée du travail - idéalement sans pause. On met en avant le changement structurel accéléré en raison de la numérisation comme prétexte pour d'autres flexibilisations. « Travail.Suisse luttera contre les attaques sur la loi sur le travail actuelle, faites sous le couvert de la numérisation », dit Fischer.

Pas de possibilités de changement

Les travailleurs et travailleuses en Suisse sont plus fortement et plus fréquemment sous pression, ils perdent toujours plus le contrôle de leur temps libre, les salaires stagnent et les bilans professionnels et le développement de la formation continue sont négligés. Plus de la moitié des travailleurs et travailleuses n'ont pas d'entretien d'évaluation annuel ou, si c'est le cas, ils les jugent non constructifs et inutiles. Presque la moitié ne suit pas ou très peu de formation continue. De plus, les employeurs investissent plus fortement pour des personnes déjà hautement qualifiées au lieu de le faire pour les peu qualifiés. « C'est en particulier les travailleurs et travailleuses peu qualifiés qui sont menacés de perdre le fil de l'employabilité », indique Fischer. Ainsi 52,6 pourcent des travailleurs et travailleuses ne croient plus ou très peu que s'ils perdent leur emploi, ils en retrouveront un comparable. Cette proportion a augmenté par rapport à 2015. Les entretiens d'évaluation et les formations continues sont pourtant déterminants pour les actifs entre 40 et 45 ans. Ils doivent pouvoir profiter d'un bilan professionnel afin de déceler les déqualifications survenues au cours des ans. On pourrait ainsi diminuer fortement le risque pour les personnes concernées de se retrouver chômeurs à un âge avancé. C'est en particulier maintenant, à un moment caractérisé par le manque de personnel qualifié et la numérisation, que les travailleurs et travailleuses doivent pouvoir conserver la possibilité de se qualifier en permanence pour pouvoir garder leur emploi jusqu'à la retraite.

Pas question de toucher à la loi sur le travail et deux autres revendications

Un travail ayant de l'avenir doit protéger la santé des travailleurs et travailleuses, maintenir leur motivation et offrir une certaine sécurité. Les résultats actuels de « Baromètre Conditions de travail » conduisent Travail.Suisse à formuler les revendications suivantes :

1. Ne pas toucher à la loi sur le travail : Tout récemment on a exigé d'augmenter la durée de la semaine de travail à 50 heures. Et il y a aussi à l'agenda des employeurs la suppression de l'enregistrement du temps de travail. Travail.Suisse s'oppose catégoriquement à ces deux propositions. La suppression de l'enregistrement du temps de travail conduira simplement à davantage de travail fait gratuitement et une semaine de 50 heures à une charge encore bien plus forte pour les travailleurs et travailleuses. Il ne faut pas jeter le droit du travail à la ferraille mais bien l'améliorer de façon obligatoire - cela vaut en particulier pour le changement attendu par la numérisation.

2. Plus de formation continue - aussi pour les travailleurs et travailleuses peu qualifiés : En raison de la pénurie de personnel qualifié et de l'accélération du changement structurel, les travailleurs et travailleuses doivent réviser régulièrement leurs qualifications et les adapter. Pour Travail.Suisse, le maintien de l'employabilité est fondamentale. Non seulement les travailleurs et travailleuses doivent y contribuer mais aussi les employeurs avec plus d'engagement. Travail.Suisse demande aussi la création d'un Fonds pour pouvoir financer les formations continues et les reconversions pour les travailleurs et travailleuses (âgés) en rapport avec la numérisation.

3. Mettre en oeuvre la priorité indigène de manière efficace : La mise en oeuvre de l'initiative sur l'immigration de masse requiert une meilleure utilisation du potentiel de main-d'oeuvre indigène. Plus de la moitié de toutes les personnes interrogées disent qu'il ne serait pas ou très peu simple de trouver un emploi comparable avec le même salaire si elles devaient perdre leur emploi. Cet état de fait affecte les travailleurs et travailleuses de manière disproportionnée. L'obligation de communiquer les postes vacants procure aux travailleurs et travailleuses indigènes un avantage - mais seulement si la mise en oeuvre est efficace avec peu d'exceptions et une période transitoire courte. Les mesures doivent avoir de l'effet obligatoirement dès 2018 si l'on veut gagner la confiance des travailleurs/-euses.

-> vers le blog "knoten&maschen" : [www.knoten-maschen.ch/arbeitnehmer-motiviert-und-gestresst-in-einer-sich-wandelnden-arbeitswelt](http://www.knoten-maschen.ch/arbeitnehmer-motiviert-und-gestresst-in-einer-sich-wandelnden-arbeitswelt)  
(seulement en allemand) -> vers les graphiques interactifs:  
<https://bfh.fdn.iwi.unibe.ch/barometerGuteArbeit2017/index.html>  
(seulement en allemand)

-> vers les textes et l'étude:  
[http://www.travailsuisse.ch/medias/communiqués\\_de\\_presse](http://www.travailsuisse.ch/medias/communiqués_de_presse)

Contact:

Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse, 079 287 04 93  
Gabriel Fischer, responsable du dossier de politique économique  
Travail.Suisse, 076 412 30 53

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100809611> abgerufen werden.